

ALAIN VOGÉ
RHÔNE RIVE DROITE
Saint-Péray
APPELLATION CONTRÔLÉE
HARMONIE



Premier millésime en 2001.

Avec cet assemblage de différentes parcelles, nous avons l'ambition d'exprimer le plus fidèlement possible la personnalité du cépage Marsanne.

*

L'ensemble du domaine est en culture biologique et biodynamique.

TERROIR

Les vignes, âgées d'une trentaine d'années en moyenne, sont plantées sur des colluvions mêlées d'arène granitique et d'argilo-calcaire.

MILLÉSIME 2018

À nouveau un millésime précoce (début des vendanges dans la dernière semaine du mois d'Août).

Un printemps très pluvieux de la mi-mai à la mi-juin, avec une très forte pression mildiou sur les marsannes de Saint-Péray, a mobilisé totalement nos équipes pour la protection phyto (bio et biodynamie). Au finale une récolte très correcte et un millésime qui s'annonce de grande qualité, malgré les conditions caniculaires pendant la récolte, un peu atypiques pour nos appellations...

NOTRE MÉTIER

- Vignes et vin certifiés bio depuis le millésime 2009 et conduits en biodynamie.
- Cépage Marsanne cultivé en gobelets sur échelas.
- Vendanges manuelles.
- Vinification à basse température en cuves béton.
- Fermentation malolactique.
- Élevage sur lies fines en cuves béton pendant environ 10 mois.
- Mise en bouteille au printemps suivant la récolte.
- Sul itage réduit - SO₂ total 66 mg/l (autorisé en bio : 150 mg/l)
- Production : 8 700 bouteilles
- Potentiel de garde : 3 ans



COMMENTAIRES

Millésime 2017: « Beaucoup de fleurs blanches, de pêche blanche, et de nuances de thé vert émergent du Saint-Péray Harmonie 2017, un autre 100% marsanne produit par ce formidable domaine. Mi-corsé, joliment texturé et équilibré avec une acidité brillante, buvez-le à sa sortie et pour les 3-4 ans à venir.»

Jeb Dunnuck, (20/12/2018) : **89-91/100**



APPELLATION SAINT-PÉRAY

100 % MARSANNE

TERRITOIRE

L'appellation : 92 ha.
Les parcelles de ce vin : 1.2 ha.

LOCALISATION

Assemblage de parcelles :
lieux-dits *Le Plantier, Prieuré, Chamblard*

MILLÉSIME DISPONIBLE

2018